

## LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie  
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal

## ABONNEMENTS:

Montréal, un an ..... \$2.00  
Canada et Etats-Unis ..... 1.50  
France ..... fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE.

J. MONIER, Directeur.

Téléphone Bell No. 2602.

Téléphone Federal No. 708.

MONTREAL, 7 FEVRIER 1890

## ACTUALITES

Parmi nos importations des Etats Unis, cette année, figure une certaine quantité de glace importée de Détroit à Windsor.

Aucun homme d'affaires n'est complètement au courant des nouvelles du jour s'il n'a pas parcouru les colonnes d'annonces de son journal commercial.

Un nouveau bureau de poste vient d'être ouvert à St Timothée, Co de Beauharnais, à la station du Grand Tronc; sur le nom de St Timothée Station; M. J. A. Leduc, marchand général y a été nommé maître de poste.

Les annonces dans notre journal sont placées de manière que chaque annonceur a sa carte en regard des matières qui intéressent sa clientèle en perspective. Cette disposition spéciale donne à nos annonceurs un avantage qu'ils ne trouvent dans aucun autre journal de Montréal.

On vient de découvrir un nouvel emploi pour la Vaseline. Ce produit de la distillation du pétrole est employé maintenant pour assouplir le cuir des chaussures et il y réussit parfaitement, rendant leur souplesse et leur pliability aux chaussures durcies par une fréquente exposition à la pluie. On étend la vaseline avec un linge pour la faire pénétrer.

A propos de la culture du lin au Canada, le *Beacon* de Stratford dit: "Près de la moitié des établissements employant le lin comme matière première sont situés dans notre comté, et le reste, sauf une ou deux exceptions, dans les comtés voisins. Ces établissements emploient chaque année 25,000 tonnes de lin vert, pour lesquelles ils paient aux cultivateurs \$250,000 sans compter \$150,000 qu'ils dépensent pour la main d'œuvre. Cette quantité de lin vert produit 2,000 tonnes de fibres, qui, transformées en ficelle pour les lieuses représentent aux cours du jour, une valeur de \$600,000 pour le produit manufacturé."

Nous avons reçu de MM. R. Holtby Myers & Cie, Agents d'annonces, Toronto, leur catalogue des journaux et revues du Canada. Cet ouvrage est très complet, quant à la liste des journaux et donne sur la circulation de ces journaux des informations très intéressantes pour le public annonceur. Nous n'avons pas la moindre hésitation à conseiller à nos lecteurs

qui voudraient faire des annonces hors de la ville de s'adresser à MM. R. H. Myers & Cie, qui, non seulement pourront leur indiquer les meilleurs journaux pour leur genre d'affaires, mais qui placeront leurs annonces aux taux les plus raisonnables.

LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DE MONTREAL

Le rapport annuel du président de la Chambre de Commerce de Montréal, a été distribué depuis déjà quelques jours, le manque d'espace nous ayant seul empêché d'en rendre compte plus tôt.

L'entrée en matière de ce rapport mérite d'être citée verbatim:

On ne saurait dire, que l'année 1889, dans son ensemble, ait été prospère au Canada, quoiqu'il y ait lieu d'en être satisfait à certains points de vue.

Dans le rapport du conseil pour 1888, il a été fait mention de l'augmentation du nombre des faillites dans l'année, mais les chiffres de 1889 sont encore plus considérables et le montant total des passifs dépasse celui de 1888; le nombre égale presque celui de 1878 et dépasse celui de toutes les années subséquentes.

Le montant, toutefois, quoique déposant de \$600,000 celui de l'année dernière, est moindre de \$1,500,000 que celui de 1887 et l'inférieur de plus de \$9,000,000 à celui de 1878. Cependant, si l'on tient compte de l'augmentation du nombre des commerçants et des industriels pendant les dix dernières années, augmentation qui se monte à plus de 40 p. c., ces comparaisons sont plus encourageantes, car, tandis qu'en 1878 un commerçant sur vingt-neuf a fait faillite, en 1889 il n'y en a eu qu'un sur quarante cinq. Cette augmentation du nombre des faillites, l'année dernière, qui est restreinte aux grandes provinces, a été due principalement à la pauvreté des récoltes dans Ontario en 1888 et au maigre rendement des céréales cette année dans Québec, Ontario et Manitoba, avec les bas prix des grains et la cessation de la demande aux Etats-Unis pour l'orge canadienne, conséquence d'un changement de direction dans ce commerce. Dans les provinces Maritimes, la reprise de l'activité dans la construction des navires, l'amélioration des frets de mer avec de bonnes récoltes et un bon commerce de bois, ont fait de 1889 une année comparativement prospère. Dans beaucoup d'industries et dans diverses branches du commerce d'importation, les affaires ont été plus profitables si elles n'ont pas été plus considérables, que les années précédentes, en conséquence de la hausse des prix et de l'augmentation de la demande. La valeur d'un grand nombre de matières premières a été en hausse soutenu ou s'est maintenue ferme; les prix des lainages et des fers étant plus fermes sur les marchés anglais il n'y a pas eu autant de disposition à couper les prix, quoique la concurrence soit restée très vive.

Les exportations dépassent de \$2,000,000 celles des années précédentes sauf 1882. Le total des droits perçus donne une proportion moyenne inférieure à celle de 1888, cette proportion étant en 1889 de 19½ p.c. contre 22 p.c. en 1888. Le nombre de navires de long cours et leur tonnage total accusent une augmentation sur la saison précédente et les frets ont été plus satisfaisants pour les armateurs. Le trafic des canaux dans les deux sens a été aussi beaucoup plus considérable.

Le rapport donne ensuite un tableau statistique du nombre de navires, tonnage, importations, exportations et droits perçus à Montréal depuis 1850.

Puis il donne un résumé des délibérations du comité chargé d'étudier la question de la protection de la ville contre les inondations et l'agrandissement du port. Le rapport de ce comité est reproduit in extenso, et un compte rendu est donné des démarches subséquentes pour arriver à une solution.

(A suivre)

## LA CIRCULATION DES BANQUES

La *Gazette* de Montréal, qui passe pour l'organe du ministère, se prononce carrément en faveur d'une circulation complètement couverte par des obligations fédérales. Nous avons déjà exposé plusieurs fois les raisons qui militent en faveur du maintien du système actuel, amélioré par un fonds de garantie; voici maintenant quelques unes des objections majeures que rencontrent le système dont la *Gazette* est entichée. Ceux qui sont en faveur du système actuel arguent que ce système est élastique, qu'il permet l'expansion à l'automne pour correspondre avec l'activité du commerce à cette saison. On augmente le volume de la circulation afin que la récolte de grains puisse être mise en mouvement; et lorsque ce mouvement est terminé, la circulation se restreint d'elle-même. Lorsque les grains sont vendus, les commerçants remettent à la banque les sommes qu'ils ont empruntées pour les acheter; et ces sommes sont employées par la banque au rachat de la circulation sortie au moyen de ces emprunts. Si le changement demandé par la *Gazette* avait lieu, et si les banques ne changeaient pas leur manière d'agir avec leur clientèle, elles seraient forcées à cette époque d'acheter du gouvernement un montant de billets suffisant pour les besoins de sa clientèle à leur plus grande expansion. Une banque qui, actuellement, émet des billets jusqu'à concurrence du plein montant de son capital, devrait, si elle voulait conserver sa clientèle, placer tout son capital en obligations du gouvernement et elle recevrait en échange un montant équivalent de billet. Mais ce plein montant n'est utilisable que pendant la période où le commerce est actif. Et cette circulation revient régulièrement, par

parties à la banque, pour être rachetée. La banque ayant donné tout son capital au gouvernement, devra prendre sur ses autres ressources les fonds nécessaires au rachat de sa circulation, qui, vu le ralentissement des affaires, est devenue excessive. Et étant obligée

de garder sans emploi la partie rachetée pendant des mois et des mois, elle perd l'intérêt sur ce montant.

La *Gazette* admet que cette perte d'intérêt constitue une objection au système d'une circulation garantie, mais elle passe sur cette objection en disant que c'est uniquement l'affaire des actionnaires de la banque; que ce n'est qu'une question de diminution de leur dividende et que cela ne regarde pas le public.

C'est une grossière erreur de s'imaginer que, en désirant conserver leur droit actuel d'émettre des billets, les banques ne sont influencées que par l'idée égoïste de conserver les dividendes de leurs actionnaires. Elles ne se préoccupent nullement de la perte de l'intérêt sur cinq ou six millions de piastres qui sera la conséquence des variations du volume de la circulation. Elles se placent à ce point de vue beaucoup plus élevé, que le changement de système préconisé par la *Gazette*, détruirait, d'abord l'équilibre des finances de toute la Province, donnant l'abondance à certaines parties et laissant les autres dans la pénurie. Ensuite elles sont convaincues que l'adoption du système de circulation garantie ou système américain, serait la destruction du système des succursales et des services rendus par ces succursales aux centres de la campagne.

Si les banques sont forcées de faire un placement en obligations du gouvernement pour couvrir leur circulation, l'argent ainsi reçu par le gouvernement serait déposé dans une ou deux des principales banques. En attendant que cet argent fut employé en travaux publics permanents ou en subventions en faveur de quelque chemin de fer polaire, les banques ainsi favorisées auraient d'amples occasions de l'employer au mouvement des grains ou de cent autres façons dans les provinces de l'Ouest.

Mais quel en serait l'effet sur les banques canadiennes de la province de Québec? On peut voir par les rapports faits au Gouvernement que ces banques usent très libéralement de leur privilège d'émettre des billets. Il est prouvé également que, au moyen de leurs nombreuses succursales, donnent aux différents centres de la campagne les avantages de la proximité d'une institution de crédit. Elles peuvent s'étendre ainsi à la campagne, parce que la circulation basée sur leur crédit leur donne l'argent à bon marché: Elles recherchent les succursales à la campagne parce que leur circulation y est acceptée comme de l'or. Les cultivateurs ont confiance aux banques telles que constituées actuellement; ils se passent leurs billets de la main à la main en toute sécurité en n'ont aucun souci de les présenter immédiatement au rachat.

Avec le système actuel d'émission, ces banques peuvent envoyer à leurs succursales de fortes sommes en prévision des besoins de leur clientèle; leur papier-monnaie, lorsqu'il est sans emploi dans le coffre-fort ou dans le tiroir du caissier de leur succursale ne leur coûte rien, desorte qu'elles peuvent les tenir en tout temps suffisamment en fonds. On choisit, à la campagne, les clients qui peuvent faire circuler les billets de la ban-